

LA BRECHE

PRESENTATION DES FICHES TECHNIQUES

L'année 2009 a été une année de changement pour l'Association. L'équipe de direction a été quasiment renouvelée. Le Projet associatif de l'Association La Brèche a été décliné en 2006. Au cours de l'année 2009, confronté à un exercice 2008 déficitaire sur un de ses services l'Espace Dynamique Insertion Grain de Sel, le Conseil d'Administration a été contraint de décider de sa fermeture pour cause économique au risque d'impacter l'ensemble de ses autres activités.

Aujourd'hui, le service de Prévention Spécialisée se doit d'écrire son projet de service en prenant en compte les évolutions des besoins des publics ainsi que celles du secteur médico-social, juridique et réglementaire ainsi que les axes définis par le Conseil Général dans le document d'orientations 2008-2012 relatif à la Prévention Spécialisée en Seine te Marne..

LA BRECHE

FICHE TECHNIQUE N° 1 :

Construire le projet du service de Prévention Spécialisée

Dans un cadre environnemental en évolution, la rédaction du projet de service doit permettre aux professionnels de l'équipe de prévention spécialisée de construire une culture commune et pouvoir faire référence lors de l'accueil des nouveaux professionnels. Il doit s'inscrire dans la dimension associative, en lien avec le schéma départemental Enfance/Adolescence/Famille en cours d'élaboration et la géopolitique locale.

LES ACTIONS correspondant à cet objectif :

- **Ecrire le projet de service de prévention spécialisée à partir des missions définies dans le document d'orientation.**
- **Etablir et communiquer sur l'échéancier et la méthodologie proposés pour ce travail en interne (Conseil d'Administration/Personnel) et en externe (autorités de contrôle).**
- **Evaluer les axes de développement du service** pour les 3 à 5 ans à venir en lien avec :
 - les textes réglementaires,
 - les schémas d'organisation du territoire,
 - les références théoriques sur le travail de rue et le diagnostic social,
 - les besoins émergents des publics.

LES MOYENS :

- Elaborer un diagnostic du service interne/externe,
- Constituer le groupe de travail et l'échéancier pour la démarche,
- Présentation au Conseil d'Administration et aux instances représentatives du personnel, et au Département de Seine-et-Marne.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

A partir du 4^{ème} trimestre 2010.

Finalisation au 1^{er} trimestre 2011.

LES MODALITES D'EVALUATION :

- Rédaction du projet de service .
- Communication du projet de service auprès du personnel de l'Association et des partenaires.
- Evaluation à un an, soit au 1^{er} trimestre 2012 pour la réalisation effective et apporter les axes correctifs.

LA BRECHE

FICHE TECHNIQUE N°2 :

**Développer une Gestion Prévisionnelle des Emplois
et des Compétences.**

LES ACTIONS correspondant à cet objectif :

- **Etablir une cartographie des ressources internes :** → humaines
→ matérielles
→ informationnelles
- **Etudier les évolutions structurelles de l'emploi au sein du service de Prévention Spécialisée**, en lien avec la réactualisation du Projet Associatif et l'élaboration du nouveau Schéma départemental Enfance Adolescence Famille. **Les développer** également en fonction de l'évolution des besoins repérés et des offres de service.
- **Analyser le processus de recrutement.**
- **Revoir**, en lien avec les instances représentatives du personnel **les fiches de poste**, en tenant compte de l'évolution des besoins et adapter en fonction la politique de recrutement.
- **Poursuivre la démarche de qualification du personnel** via une politique de formation visant à un renforcement des compétences telles que le développement social local, la médiation sociale.
- **Evaluer** par les professionnels/par les intervenants les actions de formation par un questionnaire. Il s'agira d'analyser la pertinence des propositions de formation en fonction des besoins repérés pour les professionnels lors des entretiens annuels.

LES MOYENS :

- **Réaliser en équipe de direction un état des lieux des ressources humaines**, (à moyens constants) c'est-à-dire établir un état des compétences existantes au sein du service de Prévention Spécialisée. De façon prospective, penser à celles à renforcer, voire à en introduire de nouvelles qui mettent en synergie besoins/compétences induits par les stratégies de développement de l'Association et réactualisées dans le Projet Associatif.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

- Début du travail de diagnostic au 3^{ème} trimestre 2010.
- La réactualisation des fiches de poste se fera consécutivement et à partir de celle du projet associatif, au 1^{er} semestre 2011.
- La mise en place des actions de formation se fera d'ici à fin 2011.

LES MODALITES D'EVALUATION :

- **Valider après consultation des instances représentatives du personnel les évolutions des fiches de poste.**
- **Réaliser et construire un plan de formation annuel** au regard des besoins exprimés par les professionnels par rapport aux projets des offres de services issus de la G.P.E.C.

LA BRECHE

FICHE TECHNIQUE N°3 :

Diagnostiquer et renforcer la politique de communication interne/externe du service de Prévention Spécialisée

LES ACTIONS correspondant à cet objectif :

- **Etablir un diagnostic** – interne et externe – en matière de communication :
 - En interne :**
 - faire une évaluation du système de communication existant.
 - mettre en évidence les points forts et les points faibles/les dysfonctionnements.
 - En externe :**
 - faire une évaluation de la connaissance du service par les partenaires et le public.

- **Construire un site internet** en direction :
 - du public jeune, notamment celui qui utilise les nouvelles technologies et qui reste parfois « invisible » dans l'espace public.
 - des partenaires pour optimiser leurs connaissances des objectifs et modalités d'action du service de prévention spécialisée.

LES MOYENS :

- **A moyens constants, :**
 - **Réaliser le diagnostic** interne par un membre référent de l'équipe de direction,
 - **Analyser les entretiens menés auprès des partenaires pour établir le diagnostic externe.**
 - **Constituer un groupe de travail sur la création du site, et dès cette phase y associer du public.**

- **Budgéter** la finalisation du site internet. Une sollicitation d'un partenariat avec l'Université Paris Est Marne-La-Vallée (IUT) pourra être envisagée à cette fin.
- **Coût estimé : 2800€**

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

- Réalisation d'un diagnostic interne au cours du dernier trimestre 2010.
- Mise en œuvre du site internet au 2^{ème} semestre 2011.

LES MODALITES D'EVALUATION :

- **S'assurer de la transmission du diagnostic aux partenaires.**
- **Suite à l'ouverture du site internet, répertorier le nombre de contacts provenant :**
 - **des jeunes**
 - **des partenaires.**
- **Analyser la plus-value en terme de connaissance de l'équipe de Prévention Spécialisée et de ses compétences.**
- **Définir des axes d'amélioration à 6 mois**, au 1^{er} semestre 2012.
- **Réaliser effectivement les axes correctifs fin 2012.**

LA BRECHE

FICHE TECHNIQUE N°4 :

Mettre en œuvre une démarche qualité.

LES ACTIONS correspondant à cet objectif :

- **Mettre en œuvre l'évaluation** interne.
- **Formaliser un plan d'actions** à partir des éléments identifiés à améliorer.
- **Mettre en œuvre l'évaluation** externe.

LES MOYENS :

La rédaction du projet de service adossé à l'actualisation du projet associatif constitue un préalable à la démarche d'évaluation interne.

- **Hiérarchiser un certain nombre d'indicateurs dont l'agrégat constituera la fiche de référence incluant les items à renseigner.**
- **Construire un outil d'évaluation dont les résultats induiront les points d'amélioration. Cette évaluation concernera les cinq missions de la Prévention Spécialisée :**
 - Le travail de rue
 - La présence sociale
 - Les actions collectives
 - L'accompagnement individuel
 - Les accompagnements collectifs.
- **Analyser les écarts existants entre l'énoncé et le réalisé sur ces différents items.**

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

- Construire l'outil d'évaluation fin 2011/1^{er} trimestre 2012.
- Communiquer les résultats de l'évaluation.
- Définir les axes d'amélioration 2nd semestre 2012.
- Mettre en place les actions d'amélioration 1^{er} semestre 2013.

LES MODALITES D'EVALUATION :

- **Prioriser** les points sur lesquels l'évaluation portera :
 - Le service de Prévention Spécialisée dans son environnement
 - le projet de service de la Prévention Spécialisée : son organisation
 - la mise en œuvre de ses missions en direction des publics,
 - la place des publics dans les actions dont ils sont destinataires et acteurs.
- **Analyser les écarts existants** entre l'énoncé et le réalisé sur ces différents items.
 - Transmettre les résultats,
 - Réaliser des actions correctives.

LA BRECHE

FICHE TECHNIQUE N°5 :

**Optimiser « l'aller vers » les jeunes
par la création d'un atelier jeu vidéo.**

Le constat établi à partir des échanges avec les jeunes en difficulté d'insertion et accompagnés par l'équipe, et lors des interventions collège, montre que l'univers virtuel fait partie de la socialisation des jeunes. La création d'un atelier jeu vidéo est intéressante dans la mission de « l'aller vers » des éducateurs de rue. En effet, désormais omniprésents dans la culture des jeunes, les jeux vidéo proposent de nouveaux défis aux éducateurs de rue en matière d'aire de rencontre. Il s'agit de mettre en place un atelier regroupant plusieurs jeunes où cohérence, limites, et continuité constituent des éléments de base indispensables.

LES ACTIONS correspondant à cet objectif :

- Mettre en place, en lien avec le P.A.E.J, un espace jeux vidéo qui permette aux éducateurs de rue de faire évoluer le contexte de « leur offre relationnelle ». à destination des 10-25 ans.
- Déterminer les heures d'ouverture du lieu et les différents supports (en travail de rue/ par flyers).
- Evaluer la pertinence d'un espace itinérant. Dans un premier temps, cet espace se situerait dans les locaux du 45 rue Pasteur à Roissy en Brie, mais il y a lieu d'interroger la faisabilité d'une mise à disposition d'un camion qui permettrait « d'aller vers », notamment vers les secteurs plus rurbains.

LES MOYENS :

- Mutualiser les moyens humains et matériels avec le P.A.E.J.
- Former deux professionnels de l'équipe sur la mise en place d'un lieu d'accueil ludique, mais contenant, dont l'objectif est l'interactivité.
- Négocier auprès de sociétés de matériel informatique pour une mise à disposition de matériel.
- Acheter des jeux vidéo sélectionnés selon les critères pédagogiques (esthétisme du graphisme/qualité de l'histoire...).
- Monter un dossier de demande subvention pour achat de jeux et de matériel soit pour environ 2000 €.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

D'ici à fin 2010 / 1^{er} trimestre 2011.

LES MODALITES D'EVALUATION :

- Ouvrir le lieu sur des temps définis et évaluer la fréquentation.
- Communiquer sur la création de cet espace jeux vidéo auprès du public jeune/des partenaires.
- Etablir à échéance de six mois une évaluation auprès du public concerné.

LA BRECHE

FICHE TECHNIQUE N°6 :

Renforcer la dynamique de développement social local par la diversification des Opérations Pieds d'Immeubles.

Le constat, posé par l'équipe de prévention spécialisée lors de son travail de rue, est une occupation de plus en plus manifeste de l'espace public des jeunes de 9 à 13 ans qui semblent parfois en manque de repères.

Les actions collectives en pieds d'immeubles (O.P.I) permettent d'appréhender l'ensemble de la réalité d'un quartier. Dans cette approche, les problèmes posés par l'occupation de l'espace public ne constituent qu'une facette. Pour l'équipe, il s'agit d'agir avec/et pour eux, non plus seulement d'un point de vue individuel, mais aussi en promouvant la dynamique collective positive.

LES ACTIONS correspondant à cet objectif :

- Mettre en place des projets promotionnels avec et à destination des personnes et de leur environnement.
- Favoriser la socialisation des jeunes par des actions inter-quartiers, sur les différentes villes.
- Prévenir l'isolement des jeunes et des familles qui restent très enfermés sur le quartier.
- Servir d'interface entre les jeunes et les dispositifs de droit commun.

LES MOYENS :

- Mettre en œuvre des projets O.P.I en sollicitant l'équipe de prévention spécialisée
- Compléter les compétences de l'équipe selon les projets par le recours à des vacataires (sculpteurs, artistes de rue...).

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

Pendant les périodes d'été et périodes de fin d'année.

LES MODALITES D'EVALUATION :

- Répertorier le nombre d'actions menées.
- Chiffrer le taux de participation.
- Mener des enquêtes de satisfaction où les jeunes sont eux-mêmes interviewés auprès des habitants.
- Valoriser les actions : impact dans les supports de communication (ville et presse locale).